



Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire 2018

Cher membre de l'association ClubPhotoParis.fr,

J'ai le plaisir de vous informer que la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de notre association se tiendra le jeudi 20 septembre à 19h30, dans les locaux de la Maison des Associations de Paris 15^{ème}, 22 Rue de la Saïda, 75015 Paris.

L'ordre du jour retenu est le suivant :

- Rapport moral du Président ;
- Rapport Financier ;
- Bilan des activités ;
- Propositions du Conseil et échanges sur les projets 2018-2019 ;
- Approbation du budget 2018-2019 ;
- Question diverses ;
- Élections du conseils d'administration;

Compte tenu de l'importance particulière des questions traitées, je souhaite que vous soyez présent. Toutefois, en cas d'impossibilité, je vous rappelle que le vote par procuration est autorisé, conformément à l'article 12 de nos statuts. Ainsi, si vous n'êtes pas en mesure d'assister à l'Assemblée Générale, vous trouverez ci-joint un formulaire de vote par procuration. Vous pourrez ainsi vous faire représenter par un adhérent de votre choix. Je vous rappelle que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à l'Assemblée Générale Ordinaire, en vertu de l'article 12 de nos statuts.

Le conseil d'administration étant renouvelable annuellement, vous avez jusqu'à la date de l'AG pour présenter votre candidature.

Dans l'attente de notre rencontre, je vous prie d'agréer, cher membre, l'expression de ma considération distinguée.

A Paris, le 9 septembre 2018

Le Président, Stephane Sanchez

P.J : - *formulaire de vote par procuration*